

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 60

Number 1 *Littératures francophones: un corp(u)s étranger?*

Article 1

12-1-2003

Présentation

Aliko Songolo

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Songolo, Aliko (2003) "Présentation," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 60 : No. 1 , Article 1.
Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol60/iss1/1>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Présentation

Littératures francophones : un corp(u)s étranger?

Au cours des trois dernières décennies, les littératures francophones se sont progressivement faufilees (incrustées, ajoutées) au sein des départements d'études françaises des États-Unis, sans doute plus, ou mieux, que dans la plupart des pays reconnus comme « ayant le français en partage », y inclus le Canada voisin. Nulle part ailleurs, à ma connaissance, on ne désigne par le mot « francophonie » ni cet ensemble de textes ni ce domaine. Cette appellation y est en effet réservée principalement à l'organisation politique des États qui réclament le français comme langue maternelle, officielle, véhiculaire ou de travail.

Néanmoins, la francophonie politique n'est pas sans conséquence sur la francophonie littéraire. Je me contenterai de relever trois paradoxes révélateurs. En Afrique, où le mot fut réinventé après sa longue désuétude, d'aucuns le prennent pour un cheval de Troie par lequel la colonisation française se pérennise (Kom, Midiohouan); au Québec, où le mot est brandi comme bouclier contre l'anglophonie dominante en Amérique du Nord en faisant appel, le cas échéant, à la solidarité linguistique du monde francophone, il peut aussi servir de mécanisme d'exclusion dans les cursus universitaires, où règnent seules la littérature française et la littérature québécoise; en France enfin, où « les Français [...] ne se [considérant] généralement pas comme francophones, [...] la francophonie serait [...] une espèce de marchandise, bonne pour l'exportation — exclusivement! » (Kom, *La malédiction francophone*, Hamburg, Lit. 2000 : 115).

L'avènement des littératures francophones dans les universités états-uniennes a correspondu, si elle ne lui est pas redevable, à la remise en question généralisée des cursus des sciences humaines et des littératures de langue anglaise à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Cette remise en question, on le sait, a occasionné une ouverture des programmes traditionnels aux études féministes et aux études ethniques, entre autres, avec l'appui des théories structuraliste et surtout poststructuraliste. De manière générale, les départements de français n'ont pu rester longtemps indifférents à ces mouvements intellectuels, ne fût-ce que pour des raisons pragmatiques d'économie ou de politique

Présence Francophone, n° 60, 2003

interne. De sorte que l'enseignement du français aujourd'hui comprend souvent, et ce dès la première année, des textes venus d'autres horizons que la France métropolitaine, et le nombre de postes créés pour assurer cet enseignement ne cesse de croître. Une petite enquête menée il y a une dizaine d'années avait révélé que des postes annoncés par la *MLA Job Information List*¹, toutes spécialités et siècles confondus, un peu plus de 15% étaient réservés partiellement ou entièrement aux littératures francophones, mais en ne considérant que les postes relatifs aux lettres du XX^e siècle, alors le pourcentage oscillait entre 36% et 40%. Ce n'était déjà pas rien. Des chiffres plus récents, tels qu'on en trouve dans l'article de Thomas Spear dans ce dossier, montrent une progression plus importante, ne serait-ce que pour souligner la présence d'au moins deux spécialistes de francophonie dans plusieurs universités parmi les plus influentes. Il y a dix ans, on estimait encore qu'un seul suffisait pour assurer l'enseignement de ce vaste domaine.

On pouvait dès lors affirmer que malgré son remarquable essor, l'étude des littératures francophones n'occupait pas une position sûre. Aujourd'hui, il y a lieu de s'interroger si la situation a changé et dans quel sens, et de supputer quelques issues possibles. Les quatre textes réunis dans ce dossier se fixent précisément un tel but. Ils représentent une grande diversité d'expériences professionnelles acquises dans cinq universités des États-Unis et du Québec. Celles-ci se situent diversement entre de grands centres urbains et de moyennes ou petites localités, d'une université à faibles effectifs à celles qui comptent plusieurs dizaines de milliers d'étudiants.

Certes, comme objet de recherche autant que matière d'enseignement, la francophonie ne saurait se présenter comme une notion de tout repos. Bien que les ambiguïtés qui l'habitent jouent un rôle important dans l'intérêt qu'elle suscite, ces ambiguïtés — notamment sa très grande diversité, sa très plurielle identité — entravent du même coup sa cohérence comme « champ » à l'instar des autres spécialisations avec lesquelles elle est appelée à cohabiter dans les départements de français ou de littérature. Pour leur part, ces autres champs la perçoivent comme excédentaire, passagère, voire dangereuse pour leurs

¹ Organe important de la Modern Language Association qui annonce les vacances de postes dans le domaine des lettres.

intérêts — bref, il s'agit d'un corp(u)s étranger qu'il faut gérer, contrôler, limiter. Par conséquent, elle a dû faire face à des mécanismes d'exclusion de tous genres. Par ignorance ou par arrogance, les littératures francophones ont parfois été considérées comme folkloriques, exotiques, en tout cas pas suffisamment développées pour faire partie d'un cursus sérieux d'études françaises. Les anecdotes abondent. Ce qui n'est donc pas évident, ce sont les véritables mobiles des initiatives prises pour intégrer le domaine de la francophonie aux programmes traditionnels d'études littéraires françaises, car d'une part il semble y avoir reconnaissance et appréciation d'un nouveau domaine, mais d'autre part un refus — parfois inavoué — de l'exploiter au maximum.

Les diverses interrogations qui animent ce numéro peuvent s'articuler autour des considérations suivantes :

1. Quelles sont les modalités de l'entrée de la francophonie dans les départements de français ou de littérature? Sur ce point, le texte de Thomas Spear prend un recul qui permet de voir à la fois la place historique du français dans l'université américaine par rapport à d'autres langues et, grâce à quelques pionniers, l'entrée progressive de textes francophones dans les cours de français avant le raz-de-marée actuel. Pour sa part, l'article de Fernando Lambert et Josias Semujanga fait état des mécanismes semblables qui ont été à la base de l'intérêt porté aux littératures francophones dans les universités du Québec. Cet intérêt s'est considérablement atténué avec la croissance de l'idéologie nationaliste, qui aura servi à ériger la littérature québécoise en littérature nationale, en concurrence directe avec la littérature de France et au détriment des littératures de langue française venant de pays tiers. Lambert et Semujanga signalent cependant une reprise certaine des études littéraires francophones au Québec ces dernières années et révèlent qu'entre-temps le Canada anglophone semble suivre dans ce domaine le même cheminement que les États-Unis pour des raisons analogues.

2. Une fois leur place acquise, quelles sont les conditions d'existence et surtout d'épanouissement des littératures francophones? Cette question cruciale restera sans doute longtemps d'actualité; elle ne trouve pas ici de réponse définitive,

encore moins univoque, mais chacun des textes de ce recueil a son mot à dire. Parfois, comme chez Cilas Kemedjio, il s'agit moins d'épanouissement que de simple survie, surtout là où les coupures sauvages des budgets — danger toujours imminent — menacent avant tout les domaines nouvellement institués et ceux qui ne paraissent pas immédiatement utilitaires dans le monde manichéiste de l'Amérique du Nord. L'épanouissement peut dépendre, lui, d'une approche que Kemedjio appelle « banalisation », c'est-à-dire un effort concerté d'éteindre les différences entre les littératures francophones et la littérature française, ou encore de se soumettre aux exigences de la pluridisciplinarité qui permet de nouer avec des domaines partageant des préoccupations semblables. Sur ce dernier point, la position de Kemedjio rejoint celle de Roberta Hatcher par une curieuse coïncidence : par des chemins différents, ils prônent tous deux de sortir du français pour mieux y rester, l'un en forgeant des alliances extra-départementales, l'autre en ne se souciant plus de la langue d'origine d'un texte littéraire. Proposition radicale, s'il en est, pour ceux qui font de l'enseignement du français — même quand il le font en anglais — le fondement même de leur carrière universitaire.

3. Quels rapports peuvent entretenir les textes francophones avec d'autres catégories déjà établies comme canoniques (exemples : les siècles, les listes de lecture)? L'une des deux réponses que propose Roberta Hatcher, c'est de réintégrer les littératures francophones dans l'histoire de la littérature française, voire de la littérature mondiale afin de les sortir du ghetto dans lequel elles semblent confinées. Mais cette approche — qui fut adoptée par maints départements dans les premières années — a mené à la récupération pure et simple des textes francophones dans les listes de lecture destinées aux étudiants de maîtrise et de doctorat. En soi, une telle intégration ne serait pas une mauvaise chose si, par exemple, les étudiants se sentaient contraints de préparer pour leurs examens les textes de ce domaine comme ceux des siècles consacrés. Dans les conditions actuelles, les textes francophones restent au contraire presque toujours facultatifs, et donc accessoires, pas tout à fait partie du programme. Une des conséquences de ce procédé est l'homogénéisation trompeuse des matières, la négation de toute différence à laquelle pourraient prétendre ces textes, encore que

l'objectif ne soit pas tant de cultiver la différence que de marquer une *présence*.

4. Quelles alliances fertiles la francophonie peut-elle forger avec d'autres champs et avec des approches novatrices à l'intérieur et à l'extérieur de la discipline? Le débat, dans ce dossier et ailleurs, est axé sur deux approches critiques et théoriques presque inconnues en France, *Cultural Studies* et *Postcolonial Studies*. Il a été déclenché par un article anodin paru dans *France-Amérique* pour résumer les délibérations du Comité pour l'avenir des études françaises aux États-Unis, créé sous la houlette des Services culturels de l'ambassade de France. Composé d'éminents professeurs de français de plusieurs universités de la côte est surtout, ce comité s'est penché sur le problème de la crise des études françaises aux États-Unis. Selon le compte rendu de Mathieu Brunet, cette crise aurait deux origines : la désertion des départements de français « au profit des départements de *Cultural Studies*, plus interdisciplinaires, et qui, moins axés sur la langue et la littérature, paraissent aux étudiants [...] d'un intérêt plus immédiat » (1991 : 11) et l'enseignement de la culture française en anglais dans d'autres départements. Le comité aurait conçu deux types de solutions, dont la plus importante consisterait à lever le défi lancé par les *Cultural Studies* et à surmonter en même temps l'obstacle de la langue en proposant aux étudiants « des "French Cultural Studies" qui marqueraient fermement la spécificité de la culture française » (*ibid.*). Parmi les meilleurs échos de cet appel se trouve un livre dont les auteurs sont cités à plusieurs reprises dans ce dossier, *French Cultural Studies: Criticism at The Crossroads*, résultat d'une série de séminaires dirigés par Françoise Lionnet à Northwestern University, au courant de l'été 1995, séminaires qui ont privilégié les textes francophones.

Mais il va sans dire que cette démarche n'a pas fait l'unanimité. Il ne serait pas vain d'évoquer à cet égard quelques-uns des arguments de Sandy Petrey qui, en deux articles provocateurs, s'insurge contre l'opportunité et la pertinence de ces deux approches de l'enseignement du français et, de manière retorse, contre l'intrusion des littératures francophones dans l'enseignement du français aujourd'hui. Ce qui frappe de prime abord dans le propos de Petrey, davantage que les arguments

destinés à pourfendre les *Cultural Studies* et les *Postcolonial Studies*, c'est son ton alarmiste et son vocabulaire quelque peu belliqueux à l'adresse de tout ce qui peut représenter un défi, réel ou imaginé, aux méthodes et aux textes traditionnellement en usage pour l'enseignement du français aux États-Unis. Tout défi, prétend-il, ne peut être productif que s'il ne bouscule pas l'ordre établi. Une manière de prévenir tout débat possible, qui fait penser à *L'ordre du discours* de Foucault : « [...] dans toute société, la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée selon un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire [...] » (1971 : 10-11). Petrey réproouve spécifiquement l'étude de textes francophones parce que ceux-ci risquent de porter atteinte à l'idée d'une identité cohérente de la France nécessaire au bon enseignement du français. Or, la France hégémonique a été et continue à être mise en question tous les jours de l'intérieur comme de l'extérieur. Étudier les textes francophones, c'est aussi étudier la France, celle que certains voudraient peut-être renier ou occulter, mais qui n'en constitue pas moins l'histoire. L'histoire coloniale de la France commence avant même que le français ne soit la langue de toute la France. Mais mis à part l'intérêt que pourraient susciter par ailleurs les arguments de Petrey, ils interpellent avant tout comme symptômes d'un malaise, voire d'une méfiance qui continue de hanter la cohabitation de la littérature de France et les littératures francophones. Sans doute son mérite aura-t-il été de dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas.

Pour le moment, le marché de l'emploi — facteur tout-puissant en Amérique du Nord — semble jouer en faveur des littératures francophones. Mais cet allié d'aujourd'hui peut devenir l'ennemi de demain si, comme la bourse, il devait tourner à la baisse. Il est donc plus important que la francophonie, si elle devait se retirer, laisse des traces durables sur le champ des études françaises. Chacun à sa façon, les auteurs représentés dans ce dossier nous invitent à poursuivre une réflexion conséquente sur les voies et moyens d'imprimer et d'approfondir ces traces.

Aliko Songolo
University of Wisconsin – Madison

Présence Francophone

11

Références

BRUNET, Mathieu (1991). « L'avenir des études françaises aux États-Unis », *France-Amérique*, 26 octobre-1^{er} novembre : 11.

FOUCAULT, Michel (1971). *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.

KOM, Ambroise (2000). *La malédiction francophone*, Hamburg, Lit.

LE HIR, Marie-Pierre et Dana STRAND (éd.) (2000). *French Cultural Studies: Criticism at the Crossroads*, Albany, SUNY Press.

MIDIOHOUAN, Guy Ossito (1994). *Du bon usage de la francophonie : essai sur l'idéologie francophone*, Porto Novo, CNPMS.

PETREY, Sandy (1998). « When Did Literature Stop Being Cultural? », *Diacritics*, vol. 28, n° 3 : 12-22.

-- (1995). « French Studies/Cultural Studies: Reciprocal Invigoration or Mutual Destruction? », *The French Review*, n° 68 : 381-392.